

PORT DE CANNES

Catamarans

Stationnement des navires de passage 2021*

* Hors Quais d'Honneur pendant les manifestations

* Tarifs journaliers - de midi à midi

* Les tarifs préférentiels ne seront appliqués qu'à la demande de l'utilisateur et payables d'avance

* Les jours de sortie seront pris en compte et déduits du séjour que s'ils sont déclarés entre le 25 et le 30 du mois précédent l'absence

* Les navires multicoques (catamaran, trimaran...) sont tarifés « au réel » c'est-à-dire sur la base de la surface réelle occupée, abondée de 20% soit : longueur hors tout x largeur hors tout x 1,2 au tarif du m² correspondant à leur régime ou contrat de stationnement, ou exceptionnellement aux caractéristiques du poste susceptible de leur être proposé.

Longueur (L)	Largeur (l)	Coef.	Saison du 1 ^{er} mai au 1 ^{er} octobre		Hors saison du 1 ^{er} octobre au 1 ^{er} mai	
			Tarif de base	Tarif préférentiel	Tarif de base	Tarif préférentiel
et			€ TTC / Jour / M ²	€ TTC / Jour / M ²	€ TTC / Jour / M ²	€ TTC / Jour / M ²
PLAISANCE						
L x	l x	1,2 x X	0,82	0,66	0,41	0,33

Longueur (L)	Largeur (l)	Coef.	Saison du 15 avril au 15 octobre		Hors saison du 15 octobre au 15 avril	
			Tarif de base		Tarif de base	Tarif préférentiel
et			€ TTC / Jour / M ²		€ TTC / Jour / M ²	€ TTC / Jour / M ²
YACHTING						
L x	l x	1,2 x X	0,85		0,43	0,34

Barème de redevances N° 35A